

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2026_CC_175

Nombre de
Conseillers :

En
exercice

67

Présents

61

Votants

64

Dont 3 procurations

L'an deux mille vingt six le : Jeudi 4 Juin à 18 H 30
le Conseil Communautaire dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Luzy,
sous la Présidence de Mme Jocelyne GUÉRIN, Présidente de la
CCBLM.

Date de convocation : 28 Mai 2026

Etaient présents :

- Achun : Nicolas DECOURCHELLE
- Alluy : Marie-Bernard BENOIST Supplée Emmanuel PERRIN
- Aunay en Bazois : William BARDOT
- Avrée : Martine DUMONT
- Biches : Annie LECERF
- Brinay : Pierre TISSIER-MARLOT

- Cercy-la-Tour : Michel MULOT
François COMTE, Florence CIBICK,
Jacques DUBRESSON

- Charrin : Hervé GARÇON, Gilles TEULADE

- Châtillon-en-Bazois : Jean-Christophe SAVE,
Christine MASCARELLO,
Denis ARLAUD

- Chiddes : Eric VANNIER
- Chougny : Thierry LAPORTE
- Dun sur Grandry : /
- Fléty : Romain COUGNY
- Fours : David BONGARD
- Isenay : Pascal PETIT
- La Nocle-Maulaix : Pascal PERRIN
- Lanty : Joanna KAMINSKA-GALL
- Larochemillay : Nathalie MICHON
- Limanton : Patrick REVENEAU
- Luzy : Jocelyne GUERIN, Didier GUERIAUX,
Florence CHANDIOUX, Gilles GONIN,
Catherine BRESTEAU, Thierry DESCOURS,
Jean-Claude DESRAYAUD, Gislaine VINCENT

OBJET :

URBANISME :

Gouvernance du Plan
Local d'Urbanisme
Intercommunal



Certifié exécutoire

Reçu en préfecture
ou en Sous-Préfecture
le : 18/06/2026

Publié ou notifié
le : 18/06/2026

Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260604-2026_CC_175-DE



.../...

- **Maux** : Alice COURANJOU
- **Millay** : Gilles TALPIN
- **Montambert** : Marie-Christine ROY
- **Montapas** : Jean-Pierre FREGUIN
- **Montaron** : Monique JOUAULT
- **Mont et Marré** : Sylvain BONNODOT
- **Montigny sur Canne** : Daniel MAILLAULT

Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260604-2026_CC_175-DE



- **Moulins-Engilbert** : Marie-Claire RANVIER, Manuel HOUSSAIS,
Jean-Paul LAMBOURG, Elisabeth JOSSE

- **Ougny** : Michel DURAND
- **Poil** : Vincent GOUFFON
- **Préporché** : Fabrice PAUCHARD Supplée Estelle BLAUDIER
- **Rémilly** : Jean-Paul MARGERIN
- **Saint Gratien Savigny** : Jean-Paul REVERDIAU
- **Saint Hilaire Fontaine** : Sylvie de QUATREBARBES

- **Saint Honoré les Bains** : Didier BOURLON, Raymond MATHIEU

- **Saint-Seine** : Jean-Marc GALERA
- **Savigny Poil Fol** : Bruno HERVÉ
- **Semelay** : /
- **Sermages** : Alain COLLIN Supplée Dominique STRIESKA
- **Tamnay en Bazois** : Christian SIMONET
- **Tazilly** : Pascal GUERIN
- **Ternant** : Olivier FOREST
- **Thaix** : Jean-Jacques PLOUVIER Supplée David JOYEUX
- **Tintury** : Pascale CHAMARD
- **Vandenesse** : Yves PERRAUDIN
- **Villapourçon** : Patrick LORGÉ

Procurations de :

- 1- M. Serge DUCREUZOT à M. Pierre TISSIER-MARLOT
- 2- M. Frédéric LEMOINE à M. David BONGARD
- 3- Mme Véronique VALET à M. François COMTE

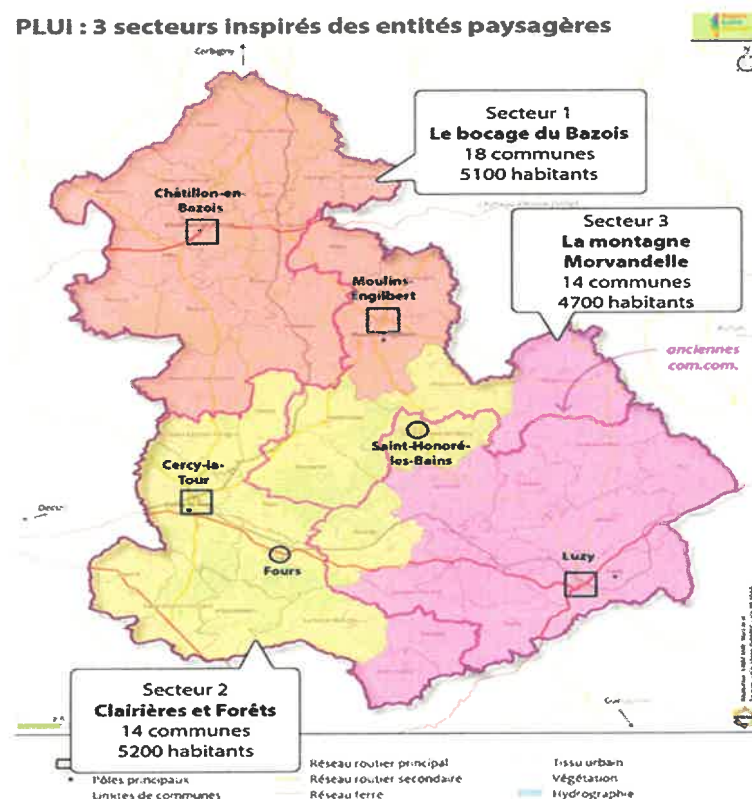
URBANISME -

Gouvernance du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

M. Gilles TEULADE, Vice-Président en charge de l'urbanisme, explique que le bureau d'étude travaille sur la réalisation de notre PLUi et nous a proposé la sectorisation pour orienter le travail du diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Cette sectorisation a fait l'objet de deux propositions : par bassin de vie ou par entité paysagère. Le conseil communautaire du 5 mars 2026 avait retenu la sectorisation par bassin de vie.

Considérant la mise en place de Vice-Présidence de territoire par entités paysagères, il est proposé de sectoriser par entités paysagères selon le découpage suivant :



Gouvernance :

Afin d'élaborer le PLUi de la CCBLM, il convient de désigner des membres pour 2 instances :

.../...

Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260604-2026_CC_175-DE



N° 2026_CC_175

- Le **COPIL restreint** qui doit compter : la Présidente, le VP à l'Urbanisme, les 3 VP de territoire ainsi que 3 à 5 élus représentant chacun l'une des 3 entités paysagères recensées sur la CCBLM.
Ce COPIL a vocation à se réunir pour travailler sur des documents provisoires et préparatoires, à orienter politiquement le travail du bureau d'étude et à préparer les validations par le COPIL élargi et les autres instances communautaires.
- Le **COPIL élargi** qui comporte un élu de chaque commune et qui a vocation à étudier l'ensemble des documents travaillés en COPIL restreint afin de valider les orientations politiques prises pour le document. Il a également vocation à préparer les instances communautaires sur le PLUi.

Le prochain COPIL restreint se réunira pour la présentation de l'ébauche du diagnostic territorial entamé en mars et dont les premières conclusions sont disponibles. Il aura lieu le **mercredi 17 juin** prochain à 9h30 dans une salle à définir.

Le diagnostic sera enrichi pendant l'été par :

- Les réunions dans les communes qui valideront ou compléteront les éléments de diagnostic,
- Les réunions techniques et thématiques menées auprès des techniciens de la CCBLM, des techniciens des personnes publiques associées ou des structures qui peuvent avoir une connaissance fine de notre territoire et apporter des éclairages techniques et précis sur certaines thématiques.

Un COPIL élargi se réunira à la rentrée en septembre pour présenter ce diagnostic.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité,

- valide la sectorisation par entités paysagères (Bocage du Bazois, Clairières et forêts et Montagne morvandelle) telle que présentée.
- désigner les membres du COPIL restreint suivants :
 - la Présidente
 - le Vice-Président en charge de l'urbanisme
 - les 3 Vice-Présidents de territoire
 - Pour le bocage du Bazois : Annie Lecerf, Marie-Claire Ranvier et Jean-Christophe Save
 - Pour clairières et forêts : Florence Cibick, Hervé Garçon et Monique Jouault
 - Pour Montagne morvandelle : Romain Cougny, Catherine Bresteau et Patrick Lorgé
- désigne les membres du COPIL élargi : un membre par commune (le Maire ou son représentant).

La Secrétaire de Séance,
Annie LECERF.



Pour copie certifiée conforme,
Fait à Moulins-Engilbert,
Le 4 juin 2026

La Présidente,
Jocelyne GUÉRIN.